



Retraite : ni pause, ni médiation, le retrait de la loi sinon rien !

« Nous ne lâcherons rien, à commencer par la retraite. Pas de trêve, pas de suspension, pas de médiation ! Le 6 avril, il y a une grande journée de grèves et de manifestations. Nous serons plus de trois millions dans le pays si, d'ici là, la réforme n'est pas retirée. »

A peine élue à l'issue du congrès de Clermont-Ferrand, Sophie Binet, la nouvelle secrétaire générale de la CGT, a mis au centre des priorités la lutte contre la retraite à 64 ans. Evoquant la rencontre du 5 avril avec Elisabeth Borne, elle a ajouté : « Nous irons, avec toute l'intersyndicale unie, pour demander le retrait de la réforme. »

Mardi 28 mars, les congressistes de la CGT avaient gonflé le cortège dans les rues de Clermont-Ferrand, à l'occasion de la dixième journée de mobilisation d'un mouvement qui ne faiblit pas depuis plus de deux mois.

Le soir-même, l'intersyndicale interprofessionnelle nationale, toujours aussi déterminée, a appelé « à des rassemblements syndicaux de proximité définis localement et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril partout dans le pays », pour exiger le retrait de la loi.

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à participer à cette journée de grèves et de manifestations, à débattre au sein des rédactions et à organiser des assemblées générales pour décider des formes de la mobilisation.

« En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49.3, l'exécutif a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale. Pourtant, dès le début, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale », dénonce l'intersyndicale ([lire ici](#)).

Les arrestations et gardes à vue abusives se multiplient à l'encontre des manifestants, les passages, provocations et violences policières aussi. Les syndicats de journalistes, dont le SNJ-CGT, reçoivent de nombreux témoignages de journalistes empêchés de faire leur travail, intimidés, agressés ou interpellés.

Le SNJ-CGT exige que le ministère de l'Intérieur donne des consignes strictes au force de l'ordre, pour permettre aux journalistes de faire leur travail dans les meilleures conditions possibles, à commencer par l'application du Schéma national de maintien de l'ordre (SNMO).

En démocratie, respecter la liberté d'informer et d'être informé n'est pas une option mais une obligation.

Montreuil, le 2 avril 2023.